

GHR

Communiqué de presse

Enquête Pôle emploi sur les besoins de main-d'œuvre : les 5 propositions du GHR

Pour faire face à des besoins en recrutement historiques et sauver la prochaine saison

Alors que l'enquête annuelle de Pôle emploi sur les besoins de main-d'œuvre révèle que plus de 3 millions de projets de recrutement sont annoncés par les entreprises en 2023, force est de constater le dynamisme qu'affiche le secteur de l'hôtellerie restauration : il concentre à lui seul 12,8% de ces projets !

Le secteur prévoit en effet près de 400 000 projets de recrutement en 2023 dont la moitié sont des emplois saisonniers.

Les besoins en recrutement s'accroissent donc dans le secteur par rapport à 2022 avec 30 000 projets de recrutements de plus et même 75 000 de plus par rapport à l'année de référence 2019.

Les régions dans lesquelles les projets de recrutement sont les plus importants sont l'Auvergne Rhône-Alpes, l'Île-de-France et la Provence Alpes, Côte d'Azur, trois grandes destinations touristiques.

Au niveau national, tous métiers confondus, les emplois de serveur figurent en 1er parmi les emplois les plus proposés aux candidats. Les aides, apprentis et employés polyvalents en cuisine figurent en 3^e position de la liste et les postes de cuisinier arrivent en 10^e position.

Ces emplois, bien que difficiles à pourvoir dans 2 cas sur 3 selon les recruteurs, ne figurent cependant pas dans le top 10 des emplois les plus difficiles à pourvoir.

La preuve selon le GHR que les mesures déployées (hausse de salaires par exemple) ou à venir (comme celles relatives à la protection sociale) qui ont pour objet d'améliorer encore l'attractivité des métiers de l'hôtellerie portent leur fruit.

« Mais ce travail d'attractivité doit se poursuivre, notamment à l'attention des travailleurs saisonniers », explique Didier CHENET, Président du GHR.

Le GHR fait 5 propositions afin de faire face aux besoins en personnel des entreprises et sauver la prochaine saison estivale :

1- Le GHR propose tout d'abord de développer, sous tutelle de la Branche HCR, les dispositifs des POEC et POEI, Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives ou Individuelles à destination des chômeurs de longue durée qui ont prouvé leur efficacité.

L'organisation professionnelle propose ainsi « d'ouvrir ces dispositifs à d'autres publics, comme les étudiants et tous ceux qui veulent faire une saison, en adaptant la durée de ces formations aux profils des candidats et aux besoins des entreprises et en allouant à la branche un budget significatif afin de multiplier les formations et insertions ».

2- Le GHR propose aussi de faciliter le recrutement des travailleurs étrangers et pour se faire d'inscrire les métiers du secteur HCR dans la liste des métiers en tension au niveau national et dans les listes régionales ainsi que de lever l'obligation faite aux entreprises de s'acquitter d'une taxe à l'occasion de la régularisation d'un travailleur étranger occupé dans un emploi déclaré de façon irrégulière (par exemple sous un alias).

3- Le GHR propose aussi d'inciter les entreprises à mettre à disposition des saisonniers des logements, d'abord en étendant au secteur de l'hôtellerie restauration les mesures fiscales appliquées dans le gardiennage ou la sécurité qui permet aux entreprises de récupérer la TVA sur leurs dépenses d'acquisition, d'aménagement et de mise à disposition gratuite de logements, ensuite en revoyant le régime social et fiscal de ces avantages en nature.

4- Le GHR porte également un projet de CDI des 4 saisons permettant d'occuper sur un même territoire des salariés dans des établissements saisonniers au moyen d'une prise en charge partielle par Pôle emploi des salaires pour les périodes d'inactivité et de congés.

5- Enfin, le GHR plaide pour un recours encadré aux autoentrepreneurs qui s'imposent de plus en plus nombreux dans le marché du travail.

Pour Didier Chenet, « Ces mesures sont urgentes. L'an passé, lors de la saison estivale, 59% des professionnels du secteur de l'hôtellerie restauration avaient dû freiner leur activité faute de personnel. »